

PROCES VERBAL/COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL DU 24 JUIN 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 24 juin 17h30, le Conseil syndical légalement convoqué par Madame Elise HUIN, Présidente, s'est réuni en visioconférence,

Etaient présents :

- Délégués de la Communauté de communes du Vexin Normand : Elise HUIN, Gilles LUSSIER, Gilles DELON, Jean-Pierre FONDRILLE, Jérôme VREL
- Délégués de la Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération : Pascal HEMET, Gérald FROMENTIN
- Délégué de la commune de Boury en Vexin :
- Délégué de la commune de Courcelles les Gisors :
- Délégué de la commune de Bray et Lu : Romain SANVY
- Délégué de la commune de Montreuil sur Epte :

Secrétaires administratifs présents :

- Stéphane BERTHELIER

Monsieur Jean-Pierre FONDRILLE, conseiller syndical, a été nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 FEVRIER 2024

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité par 8 voix le procès-verbal de la précédente séance, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales

ETAT DES DÉCISIONS PRISES DEPUIS LA PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE

Aucune décision

ANIMATIONS : ANIMATIONS ET PROGRAMME PREVISIONNEL DES FESTIVITES LORS DE LA JOURNEE DE LA FETE DES VOIES VERTES DU DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024

Rapporteur : M. Gérald FROMENTIN, 2^{ème} Vice-Président en charge des Animations

Considérant que dans le cadre de l'animation de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte, une journée festive est organisée annuellement depuis 2007, hors naturellement les périodes de pandémie comme subie en 2020 ;

Considérant qu'il est souhaitable dans ce cadre, d'animer et de faire découvrir la Voie Verte au public en proposant un programme sur le triptyque « **musique-animations, restauration, marché artisanal** » ;

Vu les réunions tenues en 2024 pour préparer cette manifestation, il peut être proposé le programme prévisionnel suivant ;

- ✓ **Tenue d'un petit déjeuner offert à Gisancourt avec des produits locaux/bio/du terroir ;**
- ✓ **Tenue d'un Marché artisanal avec restauration par les organisateurs de « La Foire à La Ripaille » ;**
- ✓ **Organisation d'une randonnée pédestre tout public et d'une randonnée cycliste des élus de la Voie Verte au départ de Gisors à Gisancourt et encadrées par les sections sportives de l'Entente gisorsienne ;**
- ✓ **Proposition de location de vélos gratuits (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;**
- ✓ **Location de structures gonflables pour les enfants (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;**
- ✓ **Mise en place de défis sportifs et intellectuels inter-villages / associations / inter-entreprises sous l'égide de l'Entente gisorsienne pour les défis sportifs et sous l'égide de la Direction de la Lecture publique pour les défis intellectuels ;**

Vu l'ensemble de ces éléments ;

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical par 8 votants décide :

- De prendre acte que la journée annuelle de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte est fixée au dimanche 29 septembre 2024 ;
- De prendre acte de l'organisation prévisionnelle d'animations sur les sites de Gisancourt, avec les activités suivantes imaginées :
 - ✓ **Tenue d'un petit déjeuner offert à Gisancourt avec des produits locaux/bio/du terroir ;**
 - ✓ **Tenue d'un Marché artisanal avec restauration par les organisateurs de « La Foire à La Ripaille » ;**
 - ✓ **Organisation d'une randonnée pédestre tout public et d'une randonnée cycliste des élus de la Voie Verte au départ de Gisors à Gisancourt et encadrées par les sections sportives de l'Entente gisorsienne ;**
 - ✓ **Proposition de location de vélos gratuits (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;**

- ✓ Location de structures gonflables pour les enfants (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;
- ✓ Mise en place de défis sportifs et intellectuels inter-villages / associations / inter-entreprises sous l'égide de l'Entente gisorsienne pour les défis sportifs et sous l'égide de la Direction de la Lecture publique pour les défis intellectuels.

**JOURNEE DES VOIES VERTES : CONVENTION AVEC GUERNY POUR
LA MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES DE GISANCOURT
ET SES EXTERIEURS POUR LA FETE DE LA VOIE VERTE 2024**

Rapporteur : Madame la Présidente

Considérant l'organisation de la journée de la voie verte prévue le 29 septembre 2024 ;

Considérant la mission du Syndicat Mixte de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte dans l'animation de cette journée en collaboration avec la Communauté de communes du Vexin Normand ;

Considérant la nécessité d'avoir accès à des locaux pour la confection des repas et l'organisation logistique de la journée ;

Considérant par ailleurs la nécessité de disposer de sanitaires et d'espaces extérieurs ;

Vu l'ensemble de ces éléments ;

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical par 8 votants décide :

- De signer avec la commune de GUERNY la convention de mise à disposition de la salle des fêtes sise Rue des Sorbiers, hameau de Gisancourt, ainsi que les parties extérieures des bâtiments communaux suivants : terrain de foot, parking de l'école et cour de l'école ;
- De préciser que cette mise à disposition se fera du vendredi 27 septembre au lundi 30 septembre 2024 ;
- D'indiquer que la convention est conclue à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

La Présidente du Syndicat Mixte de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte certifie que le présent procès-verbal a été affiché sur le panneau d'affichage situé à l'extérieur des locaux prévus à cet effet le : 01/07/2024

Jean-Pierre FONDRILLE

Secrétaire de séance



Elise HUIN

Présidente

